



CONTRE LA DECHEANCE DES DROITS SOCIAUX POUR LE RETRAIT DU PROJET DE « LA LOI TRAVAIL »

Ce mercredi 09 mars, plus de 5800 manifestants ont défilé dans les rues de Bayonne et Pau pour exiger le retrait du projet de « la loi travail », un texte écrit en totalité pour le MEDEF. Avec plus d'un million de signataires de la pétition en ligne, la convergence du monde du travail et de la jeunesse, qui recueille un soutien populaire inédit, démontre aussi le ras-le-bol général contre ce gouvernement au service du MEDEF.

Après l'ANI de sécurisation de 2013, après les lois Macron et Rebsamen, le CICE et le pacte de responsabilité, après les reculs sociaux sur nos retraites, le projet « El Khomri » est la goutte d'eau qui fait déborder le vase !

Salariés et employeurs ne sont pas sur le même pied d'égalité. Pourtant le projet de loi « El Khomri » veut ré-écrire l'histoire en donnant encore plus de liberté à l'employeur et moins de droits aux salarié(e)s.

Avec ce projet de loi, les conventions collectives et le droit du travail passent à la trappe, **eh oui il sera possible de travailler plus en gagnant moins !**

Toutes les mesures envisagées visent à précariser toujours plus, flexibiliser toujours davantage les salariés pour faire baisser le soit disant « coût du travail », alors que le seul but est faire grossir les profits financiers et les dividendes versés aux actionnaires. C'est tellement vrai que le Président du Medef, Pierre Gattaz, soucieux de ses intérêts, vient de signer une contre-pétition pour soutenir le projet de loi ! Qui peut croire que licencier librement peut créer de l'emploi ?

Le référendum d'entreprise ? Tel que conçu rien à voir avec le droit à consultation. A l'initiative des syndicats minoritaires, il délégitime l'intervention syndicale et la démocratie dans l'entreprise. Il permet plus de pressions patronales, plus de chantage aux licenciements. Chez Smart, il aurait permis à la direction d'appliquer directement son projet de 39 heures payés 37. A la Fnac, il risque d'obliger le travail le dimanche.

Le temps de travail ? Macron dit la vérité, c'est la fin des 35 heures. Au-delà des 35 heures, les heures supplémentaires seront majorées, pour beaucoup de salariés, **de moins d'1 euro, voire rien** si un accord d'entreprise projette d'augmenter la durée du temps de travail. **Cela sera travailler plus pour gagner moins.**

Le fractionnement du repos quotidien ou le « forfait jour perpétuel » est une grave menace pour le monde du travail. C'est bien la volonté de rendre les salariés forfaité(e)s disponibles à toute heure, H24, pour être opérationnels immédiatement sans délai. **La vie personnelle est niée, elle doit s'effacer au profit du temps professionnel.**

Par la mobilisation, les étudiant-e-s et les salarié-e-s ont déjà fait reculer le gouvernement. Ensemble nous pouvons maintenant gagner le retrait du texte et porter nos revendications pour le progrès social, pour plus de droits pour les salarié-e-s, pour que la jeunesse retrouve l'espoir et toute la place qui lui revient dans notre société.

Les organisations syndicales CGT/FO/FSU avec les organisations de Jeunesse UNEF/JC/MJS/Solidaires-Etudiant-es, appellent tous les salariés et les étudiant-e-s à participer aux manifestations prévues le Jeudi 17 Mars à 11h00, y compris par la grève.

- **Bayonne : Place Ste Ursule à 11 h**
- **Pau : Place Clémenceau à 11 h**